

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10/03/2020

Absents : Emmanuel JACQUOT, Audrey LEVEXIER,

Excusés : Frédéric DE CHASTONAY, Claude GROS, Simon LEDIG

## **APPROBATION DES COMPTES DE GESTION DU COMPTABLE ET DES COMPTES ADMINISTRATIFS DE L'ORDONNATEUR POUR L'EXERCICE 2019 ET VOTE DU BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET ANNEXE 2020**

### ⇒ **COMPTES ADMINISTRATIFS ET COMPTES DE GESTION**

Le conseil municipal se réunit pour examiner les compte administratifs 2019 et voter le budget de l'année 2020.

Les comptes 2019 présentent un résultat :

#### **En section de fonctionnement**

En recettes : 1 119 741,01 €

En dépenses: 847 001,37 €

Le résultat de l'exercice 2019 s'élève à 272 739,64 €

L'excédent 2018 s'élève à 154 179,58 €

Soit un résultat de clôture de 426 919,22 €

#### **En section d'investissement :**

En recettes : 1 116 962,66 €

En dépenses: 551 246,36 €

Le résultat de l'exercice 2019 s'élève à 565 716,30 €

Le déficit 2018 s'élève à -328 249,91 €

Soit un résultat de clôture de 237 466,39 €

Le résultat global de clôture pour l'ensemble des deux sections s'élève donc à **664 385,61 €**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'exécution du budget 2019, ainsi que le compte de gestion du comptable.

### ⇒ **BUDGET 2020 ET TAUX DE FISCALITE LOCALES**

Le conseil municipal examine le budget primitif 2020 préparé par le Maire, assisté de la commission des finances.

Il s'équilibre en section de fonctionnement à 1 290 050,00 €

en section d'investissement à 2 454 302,00 €

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le budget **2020** :

- **Sans augmentation de la fiscalité**
- **Avec réalisation d'un emprunt pour les investissements dans le cadre de la refonte du sentier et espaces connexes sans toutefois accroître les annuités d'emprunt par rapport à l'année 2018.**

- **Avec réalisation d'un emprunt pour la construction de deux logements gendarmerie dont l'annuité sera couverte par le loyer versé par l'Etat/Gendarmerie**

Ainsi en sus des restes à réaliser sur l'exercice 2019, il est prévu la réalisation des investissements suivants :

Opérations diverses : programme forestier, effacement et renforcement de réseaux secs, fonds de concours sur travaux de voirie, acquisition de matériels, construction d'un abri bus, travaux de défense extérieure contre l'incendie, petits travaux à l'église et salle du 3<sup>ème</sup> âge.

Opérations dans le cadre de la revitalisation du centre bourg : opération façades, acquisition de bâtiment en centre bourg.

Opération dans le cadre de la réhabilitation du sentier du patrimoine et de 5 espaces connexes : réhabilitation de la chapelle castrale, aménagements place du souvenir français, place de la Butte, carrefour RD109/RD3 et square Rosoy.

Construction de deux logements gendarmerie

### **Pour information**

Fin 2019, le ratio de capacité de désendettement de la commune d'ARINTHOD est de 6 ans.

Moins de 8 ans	→ zone verte
Entre 8 ans et 11 ans	→ zone médiane
Entre 11 ans et 15 ans	→ zone orange
Plus de 15 ans	→ zone rouge

## ⇒ **BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT DE MAGNIN**

Les comptes 2019 présentent un résultat :

### **En section de fonctionnement**

En recettes	:	161 268,36 €
En dépenses	:	157 097,40 €

Le résultat de l'exercice s'élève à	4 170,96 €
L'excédent 2018 s'élève à	20 091,05 €
Soit un résultat de clôture de	<b>24 262,01 €</b>

### **En section d'investissement**

En recettes	:	154 940,40 €
En dépenses	:	159 698,30 €

Le résultat de l'exercice s'élève à	- 4 757,90 €
Le déficit 2018 s'élève à	- 191 246,76 €
Soit un résultat de clôture de	<b>- 196 004,66 €</b>

Le résultat global de clôture pour l'ensemble des deux sections s'élève donc à **- 171 742,65 €**.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'exécution du budget lotissement de Magnin 2019 et le compte de gestion du comptable.

La proposition de budget 2020 s'équilibre :

En section de fonctionnement à 169 175,00 €  
En section d'investissement à 323 280,00 €

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le budget primitif 2020 du budget annexe lotissement de Magnin.

Sur l'exercice 2020 :

- Deux parcelles réservées devraient être vendues
- Emprunt terminé

L'ordre du jour étant épuisé, le maire lève la séance à 22h15.